

Agir en CA

Agir face à l'évaluation des établissements et face au nouveau management



Mardi 25 NOVEMBRE à Nevers

Cher(e) collègue,

Le SNES propose un stage, animé par des militants du SNES 58, pour informer sur les droits syndicaux des sections syndicales dans les établissements du second degré.

Nous aborderons dans un premier temps le fonctionnement des instances dans un établissement du 2nd degré, les droits syndicaux qu'on peut y faire vivre et les outils sur lesquels on peut s'appuyer.

Dans un deuxième temps, nous donnerons des outils pour agir face à l'évaluation des établissements : qu'est-ce que c'est ? Quels en sont les dangers ? Comment agir face à cette pratique liée au nouveau management public ?

Puis, nous terminerons cette formation en nous intéressant au nouveau management public : Qu'est-ce que c'est ? Quels en sont les dangers ? Comment les outils numériques peuvent-ils être au service de ce NMP ? Comment lutter contre ?

Sujets abordés :

**Section syndicale
d'établissement**

Quels droits ?

Comment agir dans les instances ?

**Quels outils syndicaux
pour aider les syndiqués
dans les établissements ?**

**L'évaluation des
établissements**

**Le Nouveau
management public**

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos heures sans obligation de rattrapage et avec maintien de salaire (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de **déposer une demande d'autorisation d'absence de droit avant le 25 octobre** auprès de votre chef d'établissement **ET** de **s'inscrire séparément auprès du SNES** via le questionnaire en ligne ou par mél (snés-nievre@dijon.snes.edu).